

L'objet social de l'entreprise dans la loi PACTE Opportunités ou menaces ?

Soirée-débat organisée par L'Association Ethique et Investissement en collaboration avec la Faculté de Sciences Sociales et Economiques (FASSE) et les Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens (EDC)

Mercredi 17 octobre 2017 de 18h à 20h

Lieu : Institut Catholique de Paris – 74 rue de Vaugirard – 75006 Paris

Le projet de loi intitulé « Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises » (PACTE), actuellement en débat au parlement, ambitionne de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois.

Parmi ses 70 articles, il en est un qui vise à inciter les entreprises à prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux de leurs activités. D'acteur purement économique, l'entreprise deviendrait ainsi officiellement un acteur sociétal, elle serait alors amenée à définir sa raison d'être : un projet entrepreneurial répondant à un intérêt collectif donnant du sens à l'action de l'ensemble des collaborateurs bien au-delà du seul projet traditionnel de création de richesse pour ses actionnaires.

En reconnaissant ainsi officiellement l'impact des entreprises sur la « maison commune » pour reprendre le vocabulaire de l'encyclique Laudato Si, d'aucun dirait le bien commun ou l'intérêt général, la loi PACTE ouvre bien des débats :

- sur la répartition des rôles entre les entreprises et l'état dans la protection du bien commun et donc sur le niveau de responsabilité qui en découle,
- sur l'organisation à retenir dans les entreprises pour aborder sereinement ces questions,
- sur l'appréhension de la notion de bien commun,
-

Pour en parler nous avons choisi de donner la parole à deux représentants d'entreprise :

Olivier Dupuis: Un représentant d'entreprise dont la dimension sociétale est au cœur de sa « raison d'être »

Cyril de Queral : un responsable d'une entreprise transnationale jeune et de taille moyenne, présente dans le secteur du numérique

A l'issue des présentations des deux intervenants, un temps significatif sera réservé au débat avec la salle

La soirée sera animée par Michèle Bernard Royer et Elena Lasida

Intervenants



Cyril de QUERAL

Agé de 46 ans, Marié, 5 enfants – Vice président des EDC (Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens) en charge de la transformation du mouvement, Cyril de Quéral a co-fondé le Groupe Expertime spécialisé dans la transformation digitale des entreprises (160 personnes – Paris, Lille, Nantes, Seattle, Hong Kong). Il est en charge notamment du développement international. Il est administrateur du Réseau Entreprendre Yvelines.



Olivier Dupuis

Investi depuis plus de 25 ans dans l'insertion par l'économique, à la fois en dirigeant d'entreprises et d'associations d'insertion, notamment à Emmaüs, puis comme consultant en bureau d'études et à l'Avise ; Olivier Dupuis est depuis 2010 secrétaire général de la fédération des entreprises d'insertion.



Michèle Bernard-Royer

Muni d'un DESS en Sciences et stratégie de l'information et nouvelles technologies (Lille III), Michèle Bernard-Royer s'est lancé dans le journalisme, avec une appétence particulière pour les questions environnementales et dans l'enseignement, elle est actuellement Chargé de cours : Méthodologie des évaluations et notations extra financière à l'université Léonard de Vinci.



Elena LASIDA

Directrice du Master "Economie solidaire et logiques de marché" Facultés de Sciences Sociales et Economiques de l'ICP. Ce Master2 est ouvert à la formation continue et à la formation initiale, incluant à la fois une introduction générale au secteur de l'économie sociale et solidaire, à ses différentes pratiques dans le secteur commercial, financier et de production, ainsi que des bases théoriques pour comprendre et analyser sa spécificité et capacité de transformation sociale. La formation ouvre des possibilités de travail autant dans le milieu de l'entreprise que dans le milieu associatif et dans le secteur public.